

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>25</sup>;

3. *Prie* le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>26</sup>.

81<sup>e</sup> séance plénière  
29 novembre 1976

## H

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

#### *L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975, ainsi que l'opinion du Comité des commissaires aux comptes<sup>27</sup>;

2. *Prie* le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>28</sup>.

81<sup>e</sup> séance plénière  
29 novembre 1976

## I

### FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

#### *L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975, ainsi que l'opinion du Comité des commissaires aux comptes<sup>29</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>30</sup>;

3. *Prie* le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>31</sup>.

81<sup>e</sup> séance plénière  
29 novembre 1976

## J

### FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE POPULATION

#### *L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975, ainsi que l'opinion du Comité des commissaires aux comptes<sup>32</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>33</sup>;

3. *Prie* le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>34</sup>.

81<sup>e</sup> séance plénière  
29 novembre 1976

### 31/23. Nominations aux sièges devenus vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

#### *L'Assemblée générale*

*Nomme* membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977 :

M. Andrzej Abraszewski,  
M. C. S. M. Mselle,  
M. Tiéba Ouattara,  
M. Christopher R. Thomas.

81<sup>e</sup> séance plénière  
29 novembre 1976

\*  
\* \*

*Par suite des nominations ci-dessus, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se composera des membres suivants : M. Andrzej ABRASZEWSKI (Pologne)\*\*\*, M. Yasushi AKASHI (Japon)\*, M. Lucio GARCÍA DEL SOLAR (Argentine)\*\*\*, M. Anatoly V. GRODSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques)\*\*\*, M. Hou Tung (Chine)\*, M. C. S. M. MSELLE (République-Unie de Tanzanie)\*\*\*, M. André NAUDY (France)\*, M. Tiéba OUATTARA (Côte d'Ivoire)\*\*\*, M. Rudolf SCHMIDT (République fédérale d'Allemagne)\*\*\*, M. David L. STOTTLEMYER (Etats-Unis d'Amérique)\*\*\*, M. Michael F. H. STUART (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)\*, M. Morteza TALIEH (Iran)\* et M. Christopher R. THOMAS (Trinité-et-Tobago)\*\*\*.*

<sup>25</sup> A/31/140, par. 25 à 27.

<sup>26</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément n° 7D (A/31/7/Add.4), chap. IV.

<sup>27</sup> Ibid., Supplément n° 7E (A/31/7/Add.5), chap. I et II.

<sup>28</sup> Ibid., chap. III.

<sup>29</sup> Ibid., Supplément n° 7F (A/31/7/Add.6 et Corr.1), chap. I à IV.

<sup>30</sup> A/31/140, par. 29 à 31.

<sup>31</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément n° 7F (A/31/7/Add.6 et Corr.1), chap. V.

\* Mandat expirant le 31 décembre 1977.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1978.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1979.

<sup>32</sup> Ibid., Supplément n° 7G (A/31/7/Add.7), chap. I à III.

<sup>33</sup> A/31/140, par. 32.

<sup>34</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément n° 7G (A/31/7/Add.7), chap. IV.